

International College Environment Policy

General aims and philosophy of the policy:

Education for sustainable development should enable the school community to develop a life ethic that values all people and the natural environment. The implementation of this policy should therefore contribute to and support the provision of a pleasant and socially responsible environment.

In line with its philosophy and mission statement, International College assumes a firm obligation towards the environment. Through a curriculum that incorporates the essentials of environmental education, the school provides its students with the knowledge, skills, ethics, and behaviors to develop a commitment to sustainable development at a personal, local, national, and global level.

The management and maintenance of the school environment must 1) provide an example to the community of how to respect and care for the environment as well as 2) demonstrate that the school values and recognizes the needs of the constituents. Students and the wider school community should be involved in the development and management of the school grounds. The school will be proactive and provide the resources necessary to implement this policy. The school appreciates that the initial high costs will result in substantial savings both financially and environmentally in the long run.

The school has a duty to prepare future generations with the knowledge and skills to manage the world's resources wisely. Through our actions, we should develop good habits and behavior patterns so that every member of the school community is equipped with the skills and knowledge necessary to contribute to a sustainable future. This policy aims to ensure that the school's sites and curriculum promote a commitment to sustainable development.

Specific Policy Aims:

Implementing and monitoring:

- Administrators, Environmental Committee Members, Student Council, Physical Plant Representative, Faculty, Staff, Parent Committee Members will seek input and work collaboratively with other environmentally conscious organizations.

Curriculum aims:

All programs implemented at IC (French Program, IB, Lebanese Program , PYP) will address the following objectives:

- Develop knowledge and understanding of the natural processes that take place, both within and outside the school environment.
- Understand how life is dependent on the environment.
- Understand how past actions and decisions have affected the present environment.
- Know that what we do will affect others in the future and realize the importance of effective action to the environment
- Develop a Code of Ethics that stresses the importance of respect for all life.

Litter:

Our school community should:

- Ensure that litter clearing is everyone's responsibility.
- Regard littering as a violation of our environmental code of ethics.

Waste Minimization and Disposal:

Our school community should:

- Raise awareness of what the school can do to minimize waste going to landfills
- Reduce waste by purchasing less single-use disposable items and recycled materials, and by relying more on technology
- Contribute to the recycling process.
- Ensure proper disposal of chemical wastes.

Energy:

Our school community should:

- Monitor energy consumption by tracking the school's use of gas, electricity or oil regularly
- Establish partnerships with energy providers who support effective energy-saving measures.
- Consider using alternative sources of energy such as solar power.
- Ensure all future new buildings and refurbishment building works conform to the highest environmental standards.

Water:

Our school community should:

- Monitor water use.
- Raise awareness that conserving water is vital to our future.
- Establish and encourage simple actions that can cut down on water use substantially.
- Establish an infra structure for effective water conservation.

Transport:

Our school community should:

- Raise awareness about the impact of transportation on the environment and on people's health.
- Implement an effective awareness program on road safety for pupils.
- Encourage and support alternative means of transportation (*i.e.*, car pooling, busing, walking)

School Grounds and Buildings:

Our school community should:

- Maintain develop the grounds as a place for aesthetic experiences, teaching and learning opportunities and recreational purposes
- Maintain develop green spaces through out the campuses.
- Ensure that learning environments are safe and pollution free.

Healthy Living:

Our school community should:

- Aim to be a healthy school by promoting positive attitudes and practices associated with issues of exercise, diet and the aesthetic quality of the school and its grounds
- Show zero tolerance towards unethical behavior (*i.e.*, bullying) risky practices (*i.e.*, drugs) and anti-environmental practices (*i.e.*, littering)

References:

<http://www.city.waltham.ma.us/SCHOOL/webpage/EMS/EM.htm>

<http://www.philipmorant.essex.sch.uk/school/Parents/Policies/pdf/Environmental%20Policy%20Nov%2006.pdf>

<http://www.horrabridge-primary.devon.sch.uk/docs/policies/School%20Environment%20Policy%20version%201.pdf>

International College

Règlement interne dans le domaine de l'environnement

Objectifs généraux et philosophie du règlement :

L'éducation au développement durable vise à doter la communauté de l'IC d'une éthique qui apprécie l'être humain et l'environnement naturel. L'application de ce règlement devrait donc contribuer à établir un milieu agréable et socialement responsable.

Conformément à sa mission éducative, l'IC tient à assumer ses obligations envers l'environnement. Grâce à un programme scolaire qui dispense l'éducation à l'environnement, l'établissement munit ses élèves de connaissances, compétences, valeurs et comportements visant à les engager dans le développement durable au niveau personnel, local, national et global.

La gestion et la préservation de l'environnement à l'établissement doit être un exemple pour toute la communauté au niveau du respect de l'environnement et un moyen de démontrer que l'établissement apprécie et reconnaît les besoins de sa communauté. Les élèves et la grande communauté de l'IC doivent participer au développement et à la gestion des sites de l'IC. L'établissement adoptera une démarche proactive et fournira les ressources nécessaires contribuant à l'application de ce règlement. Il est vrai que les dépenses de l'établissement augmenteront dans ce domaine au début, mais ceci entraînera des économies au niveau financier et environnemental à long terme.

Il est de la responsabilité de l'établissement de doter les futures générations de la connaissance et des compétences nécessaires qui leur permettent de gérer judicieusement les ressources du monde. Grâce à nos actions, nous aspirons à développer de bonnes habitudes et des modes de comportement afin de munir chaque membre de la communauté de l'IC des compétences et connaissances nécessaires à assurer un futur durable. Ce règlement a pour but de garantir que les sites et le programme de l'établissement promeuvent un engagement au développement durable.

Les objectifs spécifiques du règlement :

Mise en œuvre et accompagnement :

- Les administrateurs, les membres du comité de l'environnement, le conseil des élèves, le représentant du service ATOS, les professeurs, le personnel et les membres du comité des parents contribueront et travailleront avec d'autres organisations qui s'occupent de l'environnement.

Les objectifs du programme scolaire :

Tous les programmes adoptés à l'IC (le programme libanais, le programme anglais, le programme français, le baccalauréat international et le programme primaire) abordent les objectifs suivants :

- Développer une connaissance et une compréhension des processus naturels qui ont lieu à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
- Sensibiliser la communauté à l'impact de l'environnement sur la vie des individus
- Sensibiliser la communauté à l'impact sur l'environnement des actions et décisions déjà prises.
- Sensibiliser la communauté au fait que ce que nous faisons affecte les autres dans le futur et saisir l'importance de l'action efficace envers l'environnement
- Développer un code éthique qui met en évidence l'importance du respect de toute forme de vie.

Les déchets :

La communauté de l'IC doit :

- Être consciente que la gestion des déchets relève de la responsabilité de tous
- Considérer le fait de jeter par terre des ordures comme une violation du code d'éthique de l'environnement.

Diminution et gestion des déchets :

La communauté de l'IC doit :

- Prendre conscience de ce que l'établissement peut faire afin de diminuer l'enfouissement des déchets

- Réduire les déchets en évitant les produits à usage unique, en optant pour les matériaux recyclables et en développant l'usage des technologies nouvelles.
- Promouvoir le processus de recyclage
- Assurer la bonne gestion des déchets chimiques

L'énergie :

La communauté de l'IC doit :

- Contrôler la consommation de l'énergie en surveillant l'utilisation du gaz, de l'électricité et du pétrole à l'établissement d'une façon régulière
- Etablir des partenariats avec les fournisseurs d'énergie qui adoptent des mesures efficaces pour économiser l'énergie
- Utiliser les sources alternatives d'énergie telle l'énergie solaire.
- S'assurer que tous les nouveaux bâtiments et les travaux de réaménagement sont conformes aux normes environnementales de haut niveau.

L'eau :

La communauté de l'IC doit :

- Contrôler l'utilisation de l'eau
- Sensibiliser les élèves au fait que la préservation de l'eau est vitale à notre futur.
- Etablir et encourager les actions qui aident à diminuer l'utilisation de l'eau
- Etablir une infrastructure visant à conserver efficacement l'eau

Le transport :

La communauté de l'IC doit :

- Sensibiliser les élèves à l'impact du transport sur l'environnement et sur la santé des individus
- Sensibiliser les élèves à la sécurité routière
- Encourager et soutenir l'utilisation des moyens de transport alternatifs (le covoiturage, l'autobus, la marche à pied).

Les terrains et les bâtiments de l'établissement :

La communauté de l'IC doit :

- Maintenir et développer les sites de l'établissement comme un lieu esthétique, favorisant les opportunités d'enseignement et d'apprentissage et la pratique des diverses activités.
- Maintenir et développer les espaces verts sur les sites de l'IC.
- S'assurer que les milieux d'éducation sont sécurisés et exempts de pollution

Un mode de vie sain :

La communauté de l'IC doit :

- Aspirer à construire un établissement sain en promouvant les attitudes et les pratiques positives se rapportant au sport, à la diététique et à la qualité esthétique de l'établissement et des terrains.
- Refuser tout comportement non éthique (intimidation), les pratiques à risque (drogues) et les pratiques anti-environnementales (jeter des ordures)

Références :

<http://www.city.waltham.ma.us/SCHOOL/webpage/EMS/EM.htm>

http://www.philipmorant.essex.sch.uk/school/Parents/Policies/_pdf/Environmental%20Policy%20Nov%202006.pdf

<http://www.horrabridge-primary.devon.sch.uk/docs/policies/School%20Environment%20Policy%20version%201.pdf>